ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

EXTRAIT DE PÉTITION

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 601 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QU'être parent d'un enfant lourdement handicapé implique des soins à prodiguer, des suivis médicaux à effectuer, des médicaments à administrer, des stimulations à faire, des hospitalisations ainsi que des dépenses supplémentaires onéreuses dues aux handicaps;

CONSIDÉRANT QUE ces défis forcent l'un des deux parents à quitter le marché du travail;

CONSIDÉRANT QUE si ces enfants étaient placés dans des familles d'accueil, celles-ci recevraient une compensation financière importante à laquelle les parents de ces enfants n'ont pas droit;

CONSIDÉRANT QUE si ces enfants s'avéraient trop demandant pour leurs familles d'accueil et étaient placés en milieu hospitalier pour plusieurs années, il faudrait une armée de spécialistes pour accomplir les tâches que leurs parents font quotidiennement et que cela coûterait encore plus cher au gouvernement;

CONSIDÉRANT QUE l'État économise actuellement beaucoup d'argent, soit entre 37 000$ (famille d'accueil) et 100 000$ (milieu hospitalier), en ne prenant pas en charge ces enfants;

CONSIDÉRANT QUE ces parents sont tout près de l'épuisement majeur et que le gouvernement doit agir rapidement;

CONSIDÉRANT QUE ces enfants ont leur place au sein de leur famille et que les membres de la famille sont les mieux placés pour prodiguer les soins;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec de mettre en place la solution suivante :

- La reconnaissance des parents d'un enfant lourdement handicapé comme famille d'accueil de leur propre enfant, ce qui leur donnerait notamment accès aux prestations monétaires, au répit, au transport ambulancier et aux médicaments gratuits.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Françoise David

François David, députée de Gouin

15 septembre 2015

Date de signature de l'extrait